



B.P. 120001 98712 Papara
Tahiti - Polynésie Française
Tél : (+689) 40 54 76 50
Courriel : direction@lycpapa.education.pf



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Proviseur

à

Tous les personnels du lycée

Note de service n°1/DIR-R2024

Papara, le 29 août 2024

Le chef d'établissement
Te Fa'atere ha'api'ira'a
Christophe TELLIER

Le chef d'établissement adjoint
Te mono fa'atere
Christophe BRUNET

La secrétaire générale
Te ti'a'au faufa'a
**Fabienne
AUGUSTE-VIRGINIE**

Le directeur délégué aux
formations professionnelles et
technologiques
*Te mono fa'atere o te mau
ha'api'ipi'ira'a toro'a e te
ihi-anoa-ha'a*
Laurent FAVERGEAT

Dossier suivi par
Ha'apa'ohia teie pu'e-parau e
Olive COLOMBEL NAUTA,
Assistante de Direction
Turu o te Pū-Fa'atere

Objet : Organisation des élections des représentants des personnels au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025

Madame, Monsieur,

Suite à la circulaire ministérielle n°35847/MEE/DGEE/DV3E du 7 août 2024 (affichage dans la salle des professeurs et à l'entrée de l'administration), vous trouverez ci-dessous les différentes phases du processus électoral pour la désignation des représentants des deux collèges :

- des personnels d'enseignement et d'éducation : en font partie les personnels titulaires, stagiaires ou non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement de direction, d'éducation, de surveillance ou de documentation et les moniteurs éducateurs ;

- des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers de service et de laboratoires : en font partie les personnels titulaires, stagiaires ou non titulaires d'administration et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire.

Calendrier électoral :

- Vendredi 13 septembre 2024 : Arrêt et affichage de la liste électorale des deux collèges ;
- Lundi 23 septembre, à minuit : Date limite de transmission des listes de candidatures au secrétariat du proviseur ;
- Mardi 24 septembre : Affichage des listes de candidatures ;
- Vendredi 4 octobre : Date du scrutin de 7h00 à 15h00 et dépouillement à 15h00.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Pour information, le scrutin concernant l'élection des représentants des parents d'élèves est prévu également le vendredi 4 octobre de 6h30 à 14h00 et le scrutin de l'élection des représentants des élèves est fixé le jeudi 3 octobre.

Christophe TELLIER

